

Annexe - Contrat de territoire Projets 2024-2025

Envoyé en préfecture le 02/12/2024

Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le

ID : 076-247600646-20241127-DELB20240165-DE



Direction régionale des Affaires culturelles de Normandie
Coopérative l'Astragale
Communauté de communes Caux Austreberthe
Commune de Barentin

Le Projet 2024 -2025 comprend plusieurs phases d'interventions qui poursuivent le même but : impliquer les habitants dans le processus créatif pour construire un espace de cohésion sociale, de démocratisation culturelle, et vivre la culture comme un espace de partage intergénérationnel et intercommunautaire.

Les rencontres sont prévues sur les périodes suivantes :

Date de lancement : Mardi 24 septembre 2024 - 10h au théâtre Montdory

- Lundi 30 septembre au 4 octobre 2024
- Lundi 2 décembre au Vendredi 13 décembre 2024
- Lundi 13 au vendredi 17 janvier 2025
- Lundi 3 au Vendredi 14 Mars 2025

Les structures partenaires sont :

Pour l'édition 2024/2025 :

Les structures qui auront confirmé leur participation entre le 15 juin et le 15 septembre 2024 directement auprès de L'Astragale. La communauté de communes Caux Austreberthe et la collectivité de Barentin se chargeant de relancer les partenaires de l'édition 1 et de contacter de nouvelles structures de la Communauté de communes (écoles, collège de Pavilly, associations, particuliers ...).

Le projet pédagogique :

À la suite de la découverte des 26 Carnets/Agendas de Mme Germaine L. (1905-1975) sur les quais de Rouen, la coopérative l'Astragale a proposé d'intervenir sur le territoire de Barentin pour travailler sur le « récit intime » et ainsi se poser la question de la trace que nous laissons dans l'histoire. Quelle histoire - avec un petit h - dans l'Histoire - avec un grand H.

La coopérative a déjà proposé sur la saison 2023/2024, plusieurs interventions, sous différentes approches artistiques : Correspondance, écriture, podcast, art culinaire... Elle continue ses propositions pour une seconde édition avec des structures partenaires sur la Communauté de Communes.

Annexe - Contrat de territoire Projets 2024-2025

Chaque partenaire devra s'approprier les thèmes tout le long de l'année scolaire 2024/2025. Les rencontres, en présence des artistes, seront un prétexte pour rassembler différentes générations ou différentes structures sur une période commune et sur un thème commun.

Les thèmes proposés sont :

1. Création d'un Jeu de société / 7 familles / Cluedo (conception et réalisation)
2. Evènement musical à partir des musiques de films/ concert notés sur les agendas
3. Enquête pour découvrir davantage le personnage (lieu de vie – généalogie – famille – situation professionnelle)
4. La Mode au féminin à travers l'histoire du XXème siècle (tissu et mode)
5. Les fake news et Propagande (temps de guerre – aujourd'hui ...)
6. Collectage de paroles : Traces que l'on souhaite laisser dans l'Histoire avec un appel à participation
7. Les recettes essayistes – Les recettes qui sont restées malgré des erreurs au départ


Financements :

- Le crédit de la collectivité, pour un montant de 5000 euros TTC, sera versé directement auprès de la coopérative Astragale. Ils seront portés au bilan de l'action. Virement effectué par mandat administratif sur présentation d'une facture.
- La subvention *Résidence mission* allouée par la DRAC, d'un montant de 10 000 euros TTC sera, elle aussi, reversée à la compagnie Astragale après demande.
- Le crédit de la Communauté de Communes Caux Austreberthe, pour un montant de 8000 euros TTC, sera versé directement auprès de la coopérative l'Astragale sur le budget de l'année 2025.
- La coopérative l'Astragale sollicitera le Département pour une reconduction d'une subvention en lien avec ce projet.

A la charge des structures partenaires :

1. L'achat du matériel nécessaire pour les rencontres et ateliers
2. L'intendance des artistes
3. Une participation forfaitaire de 500 euros pour les Collèges ou Lycées via Pass Culture ou le CRED.

Annexe - Contrat de territoire Projets 2024-2025


Envoyé en préfecture le 02/12/2024
Reçu en préfecture le 02/12/2024
Publié le 
ID : 076-247600646-20241127-DEL20240165-DE

Restitution :

Un rassemblement et une valorisation de tous les projets seront prévus du lundi 24 au 26 mars 2025. Lieu non défini à ce jour.

Fait à Barentin, le 11 juin 2024

En quatre exemplaires originaux,

<p>Pour le Préfet et par délégation la Direction régionale des affaires Culturelles</p> <p>Le Directeur</p> <p>Jean Michel KNOP</p>	<p>Pour la Communauté de Commune Caux Austreberthe</p> <p>Le Président</p> <p>Christophe BOUILLON</p>	<p>Pour la collectivité de Barentin</p> <p>Le Maire, l'Adjoint délégué à la culture et grands Projets Gilles AMANIEU</p>  <p>Christophe BOUILLON</p>
---	---	---

<p>Pour la coopérative l'Astragale</p> <p>La Présidente</p>  <p>Sophie LULAGUE</p>
